



COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LE TREIZIEME FESTIVAL DES ARTS
DU PACIFIQUE (FestPAC)

MARDI, 7 SEPTEMBRE 2021 A 14h30

VIA L'APPLICATION VIRTUEL ZOOM: CONFERENCE VIDEO / AUDIO

Les Commissaires Présents :

- | | | |
|--------------------------|---|---|
| Kalani Ka'anā'anā, Chair | - | Représentant du Ministère d Tourisme d'Hawaï (HTA) |
| Maenette Ah Nee-Benham | - | Représentant du Gouverneur |
| Snowbird Bento | - | Représentant de la Communauté |
| Māpuana de Silva | - | Représentant de la Communauté (arrivé à 14h35) |
| Jamie Lum | - | Département des Services des Affaires, du Développement Économique et du Tourisme (DBEDT) |
| Richard Onishi | - | Représentant des Chambres des Députés d'Hawaï |

Les Invités :

- | | | |
|----------------------|---|--|
| Maka Casson-Fisher | - | Ministère du Tourisme d'Hawaï |
| Iihia Gionson | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne |
| Lynn Martin Graton | - | Membre du Public |
| Keali'i Haverly | - | Membre du Public |
| Dede Howa | - | Membre du Public |
| Jonathan Johnson | - | Fondation d'État de la Culture et des Arts |
| Aaron Salā | - | Membre du Public |
| Mālia Sanders | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne |
| Kanoe Takitani-Puahi | - | Association de l'hôtellerie Hawaïenne |

Personnel :

- | | | |
|-----------------|---|----------------|
| Margaret Ahn | - | Avocat General |
| Marlene Hiraoka | - | DBEDT |
| Timothy Tiu | - | DBEDT |

Excusés:

- | | | |
|------------------------|---|---|
| Jarrett Keohokālole | - | Représentant de la Présidente du Senat |
| Makanani Salā | - | Représentant de la Ville et Comte d'Honolulu |
| Hinaleimoana Wong-Kalu | - | Représentant du Service des Affaires Hawaïennes |

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La réunion a été ouverte par le chef de la commission Kalani Ka'anā'anā à 2h32, qui a accueilli toutes les personnes présentes via ZOOM et Facebook Live.

Le chef de la commission a demandé à M. Aaron Salā de faire le *wehena* (ouverture). M. Salā a remercié Mme Ah Nee-Benham pour l'invitation. Il comprend que le *wehena* devrait être inspiré par la compréhension hawaïenne, cependant, il a demandé si sa présentation pouvait représenter la culture samoane pour la présentation d'aujourd'hui. M. Salā a expliqué qu'aujourd'hui le *wehena* est conçu autour du Samoan *fale* (maison de réunion des chefs) qui est normalement située dans une position dominante dans un village. Le *Taualuga*, qui sera présenté, est une danse traditionnelle samoane et exécutée au point culminant d'un événement formel. Cette danse particulière mettra en vedette une femme, généralement issue d'une classe royale, qui représente les idéaux de la culture samoane. Ses mouvements de danse sont gracieux et majestueux. Le partage du *Taualuga* est un moyen de partager l'ancrage culturel. M. Salā a partagé une vidéo du *Taualuga* pour les commissaires.

Le chef de la commission a remercié M. Salā pour la présentation.

À la demande de Mme Ahn, la présidente annonce les noms de tous les commissaires présents.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE

Le chef de la commission a invité les membres du public à témoigner sur les points à l'ordre du jour. N'en entendant aucun, il a continué avec les points à l'ordre du jour.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNION DU 23 AOÛT, 2021

Les procès-verbaux ont été distribués et examinés par les commissaires. Le chef de la commission a demandé s'il y avait des commentaires ou des changements au procès-verbal. N'entendant personne, il a demandé une motion et une motion d'approbation du procès-verbal a été présentée par Mme Lum et appuyée par Mme de Silva. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion d'approbation du procès-verbal : Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mme de Silva, Mme Lum, M. Onishi, Mme Bento, Mme Ah Nee Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

RAPPORT SUR LES INTERACTIONS AUTORISÉES, CONFORMÉMENT À ACTE103, LOIS DE SESSION D'HAWAÏ 2021

Le chef de la commission a demandé s'il y avait eu des interactions autorisées depuis la dernière réunion de la Commission. N'entendant personne, il est passé au point suivant de l'ordre du jour.

CRÉATION D'UN GROUPE D'INTERACTION ADMINISTRATIVE AUTORISÉE (PIG)

Le chef de la commission a indiqué qu'il aimerait que les commissaires agissent sur le processus de recherche d'un directeur général du festival via la mise en place d'un comité administratif. Ce comité n'est pas un groupe d'interaction autorisé (GIP) d'enquête en vertu de l'article 92-2.5 (b), mais un « comité » et rendra compte de toutes les discussions qui ont lieu entre les réunions à

l'ensemble de la Commission lors de la prochaine réunion régulière prévue, conformément à Acte 103.

Le chef de la commission a indiqué que la proposition d'établir ce comité administratif a été envoyée à l'ensemble de la Commission. Il demande si les commissaires sont à l'aise avec le rôle proposé pour le comité administratif.

M. Onishi a indiqué qu'il était d'accord avec la proposition d'établir un comité administratif. Mme Ah Nee-Benham était également d'accord avec M. Onishi. Elle a en outre expliqué que le but du comité serait d'opérationnaliser les tâches de planification et de mise en œuvre, c'est-à-dire des « lancements sur le terrain » relatifs aux affaires administratives de la Commission. Le premier ordre du jour du comité administratif proposé serait de gérer le processus d'embauche du directeur du festival.

Le chef de la commission fait référence à une ébauche d'organigramme qui a été distribuée aux commissaires. Il a noté que le comité sera nommé le Comité administratif. Il a également mentionné que pour la réunion d'aujourd'hui, il est enclin à se concentrer sur les prochaines étapes requises pour embaucher un directeur de festival.

Mme de Silva a soulevé quelques questions liées à la proposition. Elle a fait remarquer que les deux premières pages faisaient référence au poste de directeur du festival tel qu'il est indiqué dans le manuel du FestPAC; cependant, elle a remarqué que dans les pages suivantes de la proposition, « PDG » a été ajouté au titre du directeur du festival en tant que PDG/directeur du festival. Mme de Silva s'est dite préoccupée par le fait que l'ajout de PDG présente une connotation différente sur la base de ses expériences antérieures de travail avec le Conseil des arts et de la culture du Pacifique (CPAC). Elle a demandé que le titre de ce poste soit directeur du festival et que toute référence au « PDG » soit supprimée du titre. Mme de Silva a rappelé aux commissaires que l'événement est le 13e Festival des arts et de la culture du Pacifique, organisé par Hawai'i et que CPAC supervise le comité hôte d'Hawai'i. Par conséquent, la Commission doit être attentive au libellé, aux descriptions, etc. Le chef de la commission a remercié Mme de Silva pour ses commentaires et a noté que le nom complet du Festival sera utilisé dans les futurs documents.

Le chef de la commission déclare que cette discussion porte sur le point de l'ordre du jour relatif à la création du Comité administratif. En plus de lui-même, Mme Ah Nee-Benham, M. Keohokālole et Mme Bento feront partie de ce comité.

Mme Bento a présenté une motion pour approuver la création du comité administratif et M. Onishi a appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion visant à établir le comité administratif : Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

Le chef de la commission a répété qu'il ne s'agit pas d'un PIG d'enquête traditionnel en vertu du chapitre 92, mais plutôt d'un comité.

DISCUSSION ET ACTION SUR LE DIRECTEUR DU FESTIVAL

Le chef de la commission a précisé que le comité administratif procéderait au recrutement, superviserait le travail impliqué, puis ferait une recommandation à la commission plénière.

Le chef de la commission a remercié les membres d'avoir préparé la description de poste du directeur du festival. Il a convenu que PDG serait retiré du titre et que directeur du festival serait le titre officiel à utiliser. Mme de Silva a demandé des éclaircissements concernant le mandat d'un an du directeur du festival. Le chef de la commission a expliqué qu'étant donné qu'il n'y a actuellement aucun fonds pour soutenir cette position dans le budget du festival, la Hawai'i Tourism Authority (HTA) garantira ses fonds pour soutenir le paiement de cette position pendant seulement 12 mois. Le directeur du festival sera tenu de collecter des fonds afin de couvrir les coûts salariaux ultérieurs une fois la période de 12 mois épuisée.

M. Onishi a présenté une motion pour adopter la description de poste du directeur du festival et Mme de Silva a appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion visant à approuver la description de poste du directeur du festival: Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

Le chef de la commission a indiqué que l'échelle salariale était établie entre 150 000 \$ et 180 000 \$ par année et que cela était basé sur les besoins du Festival, la portée du travail du rôle et les responsabilités de ce poste. Il a demandé que l'échelle salariale soit adoptée, étant entendu qu'elle sera négociée avec le candidat. Pendant les 12 premiers mois, le poste de directeur du festival sera considéré comme un poste contractuel et le candidat sera responsable des taxes, de l'assurance médicale, etc. Aucun avantage supplémentaire ne sera offert au candidat.

Mme Bento a présenté une motion pour adopter l'échelle salariale du directeur du festival et Mme Ah Nee-Benham a appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion visant à adopter l'échelle salariale pour le poste de directeur de festival : Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

Le chef de la commission a noté que le budget du FestPAC devait être modifié pour tenir compte de l'échelle salariale approuvée pour le poste de directeur du festival. Il a suggéré qu'aux fins du budget, l'extrémité supérieure de l'échelle salariale soit utilisée.

M. Onishi a présenté une motion pour approuver les modifications au budget du festival dans le poste budgétaire pour le directeur du festival et Mme Bento a appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion visant à modifier le poste de directeur du festival à 180 000 \$: Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

Le chef de la commission a indiqué que la Native Hawaiian Hospitality Association embaucherait le directeur du festival pendant 12 mois sous réserve de l'approbation de l'ensemble de la Commission.

M. Onishi a présenté une motion pour approuver la délégation à la Native Hawaiian Hospitality Association pour embaucher le directeur du festival pendant 12 mois, sous réserve de l'approbation de l'ensemble de la Commission. Mme Bento a appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la Native Hawaiian Hospitality Association pour embaucher le directeur du festival sous réserve de l'approbation de l'ensemble de la Commission : Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

DISCUSSION ET ACTION SUR LES LIEUX DU FESTIVAL

Le chef de la commission a expliqué qu'en ce qui concerne les recommandations de lieu, il demande que les votes d'aujourd'hui soient considérés comme des décisions fermes sans autre changement.

Le chef de la commission ont indiqué que deux options étaient recommandées pour la sélection du lieu de la cérémonie Wa'a (arrivé): (1) Ala Moana-Magic Island; et (2) Ke'ehi Lagoon et a demandé aux commissaires leurs commentaires. Mme Bento a indiqué que pour des raisons de proximité, Ala Moana-Magic Island serait son premier choix. Mme de Silva a demandé si les commissaires pourraient voter pour leur première préférence ainsi que pour une deuxième option. M. Onishi a souscrit à la suggestion de Mme de Silva. Il a ajouté qu'une fois la sélection du site effectuée, la Commission devra suivre un processus de demande de permis et d'autorisation d'utiliser le site pour le FestPAC. Il serait préférable de se concentrer d'abord sur un lieu, étant entendu que si la demande de la Commission est rejetée, elle pourra envisager la deuxième option comme alternative. Mme de Silva a indiqué que le lieu alternatif serait envisagé avec l'approbation de l'ensemble de la Commission.

M. Onishi a présenté une motion pour sélectionner Ala Moana-Magic Island comme emplacement principal pour la cérémonie Wa'a et Ke'ehi Lagoon choisi comme lieu alternatif. Mme de Silva a appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant Ala Moana-Magic Island pour la cérémonie Wa'a avec Ke'ehi Lagoon comme emplacement alternatif : Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

Le chef de la commission a déplacé vers une discussion pour la cérémonie 'Awa avec la grande pelouse du Bishop Museum et Kūkaniloko comme options. M. Onishi a déclaré que Bishop Museum serait sa préférence car il y a des problèmes d'accessibilité ADA, des coûts de transport

supplémentaires, etc. avec Kūkaniloko. Il considérait que le Bishop Museum était un endroit parfait avec la disponibilité du Atherton Hālau si les conditions météorologiques posent des problèmes. M. Onishi a indiqué qu'il s'agissait de la principale considération du comité dans le choix du Bishop Museum. Le président a également fait remarquer qu'à Kūkaniloko, il n'y a pas de parking, d'installations, etc. qui en feraient un endroit difficile pour la cérémonie d'ʻAwa. Mlle. de Silva a également fait remarquer que Kūkaniloko est plus approprié pour un petit groupe. Mme Bento a déclaré qu'elle soutenait le Bishop Museum et que Kūkaniloko a été initialement sélectionné pour les VIP et *Ali'i 'ohana* (familles royales) des délégations respectives et non pour l'ensemble du groupe. Elle a convenu que la Grande Pelouse du Bishop Museum serait un lieu approprié pour la cérémonie d'ʻAwa.

Mlle. Ah Nee-Benham a présenté une motion pour sélectionner le Bishop Museum comme lieu principal et Kūkaniloko comme lieu alternatif pour la cérémonie d'ʻAwa. Mlle. Lum appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant le Bishop Museum comme lieu principal pour la cérémonie d'ʻAwa et Kūkaniloko comme lieu alternatif : Le chef de la commission Kaʻanāʻanā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

Le chef de la commission a noté qu'ʻIolani Palace était le lieu discuté précédemment pour la cérémonie d'ouverture, cependant, il aimerait suggérer que le Hawai'i Convention Center (HCC) être considéré comme un lieu alternatif ou quel que soit l'endroit où se trouve le Village du Festival. Mme Bento a convenu qu'il serait approprié de considérer le HCC comme un site alternatif pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.

Mme Lum a présenté une motion pour sélectionner le palais Iolani comme lieu principal pour la cérémonie d'ouverture avec le HCC comme lieu alternatif. M. Onishi a appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé, les commissaires suivants approuvant ʻIolani Palace pour la cérémonie d'ouverture et le HCC comme lieu alternatif : Le chef de la commission Kaʻanāʻanā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

Le chef de la commission a rendu compte des trois options envisagées pour le Village du Festival, a toutefois demandé au Comité des sites si les options étaient classées par ordre de préférence sur l'ordre du jour. M. Onishi a déclaré que le Comité des sites avait longuement discuté des trois options. La principale raison pour laquelle le HCC a été répertorié comme la première option est que des fonds disponibles de la Commission sont déjà détenus au HCC ; et qu'il serait probablement difficile d'obtenir l'autorisation d'utiliser Ala Moana-Magic Island ou Kapiʻolani Park pour la durée du Festival. Le processus d'approbation passerait par les conseils de quartier pour les deux emplacements et, pour Kapiʻolani Park, l'approbation est requise par le Kapiʻolani Park Preservation Society. Étant donné que la demande consisterait à utiliser le parc pendant plus d'un mois pour l'installation et le démontage du village du festival, elle nécessiterait également l'approbation du conseil municipal. Le comité des sites a examiné les défis liés à

l'obtention de l'approbation de ces conseils respectifs et du conseil municipal étant donné les sentiments du public concernant ces deux sites.

La discussion s'est poursuivie avec Mme Bento indiquant que culturellement, certaines délégations devront se produire sur 'āina (terre) sous leurs pieds. Avec cette considération, serait-il possible de créer une scène principale dans le hall d'exposition du HCC ? En d'autres termes, apporter 'āina dans la salle? Le chef de la commission a demandé combien de délégations auraient besoin de cet accommodement parce qu'il essaie de comprendre la portée de ces demandes. Mme de Silva a commenté qu'étant donné que les festivals précédents avaient eu lieu à l'extérieur, elle ne pouvait pas fournir un nombre exact de délégations qui auraient l'obligation de danser sur 'āina. Mme de Silva a indiqué qu'elle comprend les considérations budgétaires, cependant, sa préférence serait que le Village du Festival soit situé à l'extérieur, même si cela impliquait de créer une version réduite du Village du Festival. Elle a suggéré si le Village du festival pourrait être créé sur le centre commercial à l'Université d'Hawai'i à Mānoa (UHM). M. Onishi a répondu que la suggestion du centre commercial à UHM devrait être explorée. Mme Ah Nee-Benham a déclaré qu'elle avait vu le centre commercial de l'UHM utilisé pour d'autres événements. Elle a en outre déclaré que la zone de la carrière, le centre est-ouest ainsi que d'autres sites du campus pourraient être un avantage supplémentaire. Elle a suggéré que le comité discute de cette demande en s'adressant officiellement à l'Université d'Hawai'i (UH). Mme Bento a ajouté qu'un défi serait qu'il n'y ait pas de vestiaires, cependant, puisque les délégués seront logés à UH, ils pourraient également marcher jusqu'au Festival Village sur le Mall à UHM déjà entièrement habillés en costume. Elle a également commenté que l'amphithéâtre Andrews est un autre lieu magnifique qui pourrait être utilisé sur le campus de l'UHM.

Le chef de la commission a déclaré que sur la base de la discussion d'aujourd'hui, il aimerait que le comité des sites réexamine les options pour le village du festival. Il a convenu qu'avoir le Festival Village à l'intérieur ne lui semblait pas bien, même si le HCC serait un endroit idéal pour d'autres activités. Il a demandé au Comité des sites de discuter plus avant des options suggérées aujourd'hui. M. Onishi a noté que le toit du HCC est ouvert et accessible. Il a dit que la création d'une scène principale avec de la terre et du gazon pourrait être une possibilité, cependant, il a remis en question le montant du financement qui serait nécessaire pour faire ces logements. Il a suggéré le HCC comme emplacement à prendre en considération dans la décision du lieu du Festival Village, car ce serait le plus pratique pour tous les participants.

Le chef de la commission a mentionné que s'il serait plus approprié d'avoir tous les commissaires présents pour la discussion du Village Festival, il aimerait envisager d'ajouter la discussion et l'action sur la sélection du lieu du Village Festival à la réunion du 27 septembre 2021.

Le chef de la commission a noté que Kapi'olani Park a été choisi comme lieu principal pour la cérémonie de clôture et a proposé le HCC comme lieu alternatif.

M. Onishi fait une motion pour sélectionner Kapi'olani Park comme lieu principal de la cérémonie de clôture avec le Hawai'i Convention Center comme emplacement alternatif. Mme Bento a appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé, les commissaires suivants approuvant Kapi'olani Park pour la cérémonie de clôture et le Hawai'i Convention Center

comme emplacement alternatif : Le chef de la commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Onishi, Mlle. Bento, Mlle. Ah Nee-Benham.

La motion a été approuvée à l'unanimité.

TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE

Le chef de la commission Ka'anā'anā invité le public à offrir à nouveau des commentaires.

M. Salā a commenté que, lors des festivals précédents, des services œcuméniques étaient inclus dans la programmation. Il a demandé si c'était une exigence. Le chef de la commission a déclaré que les sites actuellement en discussion sont pour les principaux événements de haut niveau. D'autres lieux seront discutés séparément ultérieurement.

N'entendant aucun autre commentaire du public, le chef de la commission a poursuivi les annonces et la date de la prochaine réunion.

ANNONCES

Le chef de la commission a annoncé que M. Salā serait disposé à aider la Commission, pendant l'intérim, jusqu'à ce qu'un directeur du festival soit à bord. Il a exprimé ses remerciements à M. Sala.

Mme de Silva a remercié les commissaires d'avoir accordé du temps supplémentaire en dehors des réunions de la Commission à deux comités pour préparer la discussion des points présentés aujourd'hui. Elle remercie le chef de la commission d'avoir tenté de trouver un espace extérieur pour le Village Festival.

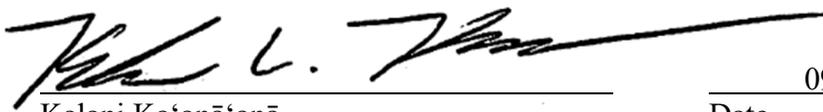
PROCHAINE RÉUNION – 27 SEPTEMBRE, 2021

Le chef de la commission a déclaré que si quelqu'un a d'autres points à l'ordre du jour à inclure pour cette réunion, veuillez envoyer l'information à Mme Sanders et à M. Tome. De plus, il a demandé que les commissaires prévoient de voter pour le lieu du Village Festival lors de cette réunion.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Chef de la commission Ka'anā'anā a séance ajournée à 15h37.

Remerciement,



Kalani Ka'anā'anā
Chef de la Commission

09/24/2021
Date